LA FÊTE D'ETE DES ECOLES

C'est le 19 juin, au terrain de jeux du Chêne-Houpline, qu'aura lieu la huitième fête d'été des écoles. Les organisateurs se sont assuré le concours de nos meilleures phalanges musicales. Dans la partie concert et auditions, il y aura l'Harmonie municipale et la Fraternelle Harmonie Dhérin, la jeune Harmonie des Amicales laïques et la Clique scolaire.

Une foire aux plaisirs organisée par les Amicales, des attractions et music-hall donneront aux Tourquennois le moyen de passer une excellente après-midi. Les malheureux ne seront pas oubliés puisque les bénéfices seront versés aux œuvres de bienfaisance.

Cette belle fête est placée sous le patronage de l'Administration municipale et sera présidée effectivement par M. Inghels.

L'assemblée de « La Famille »

Vendredi prochain 27 courant, à 19 h.30, aura lieu dans la salle du Cercle Saint-Joseph, 36, rue du Moulin-Fagot, l'assemblée générale des assurés sociaux inscrits à « La Famille ».

Les habitants du quartier St-Christophe, y compris les commerçants, artisans et petits patrons, sont cordialement invités à cette assemblée où des renseignements intéressant les exclus de la loi seront donnés par un conférencier délégué par « La Famille ». Une belle tombola gratuite clôturera cette réunion.

Un cortège d'extradés

De nombreux extradés ont été remis mardi par la gendarmerie de Tourcoing aux autorités belges qui les réclamaient. Ce sont: Camille Uzeel, 47 ans, venant de la prison de Douai, réclamé par le Parquet d'Ypres pour attentats aux mœurs, outrages publics à la pudeur, tentative de débauche; Georges Tacel, 23 ans, réclamé par le Parquet de Bruxelles pour vol, venant de Douai; Maurice Guinet, 45 ans, venant de Paris, réclamé par le Parquet de Bruxelles, pour faux et usage de faux; Roger Delbrouck, 32 ans, sortant de la prison de Boulogne, réclamé par Bruxelles, pour escroquerie; J.-B. Bisschop, 37 ans, sortant de la prison de Paris, demandé par le Parquet de Bruxelles, pour attentat à la pudeur avec menaces et violences; Victor Rogot, 38 ans, venant de Douai, réclamé par Bruxelles, pour recel; Rachel Verstraete, 26 ans, réclamé par Ypres, pour outrages aux mœurs et tentative de débauche. Il sort de la prison de Douai.

Une vieille dame est renversée par un motocycliste

Une pensionnaire de l'Hospice Blanchemaille de Roubaix, âgée de 75 ans, Mme Marie Gresson, descendait lundi, vers 18 h. 20, du tramway L-N. au boulevard Gambetta, à hauteur du bureau d'octroi. En traversant la chaussée pour gagner le trottoir, elle se jeta sur une motocyclette montée par M. François Janson, 31 ans, comptable, demeurant à Roubaix, rue Charles-Gounod, 2, qui n'avait pu l'éviter et qui la renversa. Le motocycliste venant de Tourcoing, se dirigeait vers Roubaix dans le même sens que le tramway.

Mme Gresson fut blessée à l'arcade sourcilière gauche. Transportée aussitôt à la clinique Descarpentries toute proche, elle y reçut un pansement sommaire et put regagner l'Hospice par ses propres moyens.

M. Gabillaud, commissaire de police de permanence a ouvert une enquête.

LA FRAUDE. — Un fraudeur a été remis, mardi, par les préposés des douanes, entre les mains de la gendarmerie, pour être déféré au Parquet de Lille, Jean Roger, 24 ans, demeurant à Boulogne-sur-Mer, Sentier Belle-Isle, qui tentait d'exporter un chien de forte race.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 24 mai : Asperges, de 2.00 à 2.80 la botte; Salades, 5.00 à 6.50 le panier; Choux fleurs, 0.95 la pièce; Cerises, 3.50 à 3.80 le kilo; Camemberts, 0.80 à 1.15 la pièce; Vieux fromages, 2.50 à 2.75 la pièce; Pont-l'Evêque, 1.70 la pièce; Hollande, 10.00 le kilo; Roquefort, 7.00 le kilo; Gouda, 8.00 le kilo; Port-Salut, 7.50 le kilo; Beurre, 12.00 à 13.00 le kilo; Pâté, 9.00 la boîte; Tripes, 1.75 la boîte.

LES CIRCULATIONS INTERDITES. — 1° **Rue des Trois-Pierres** : La circulation des véhicules de toutes sortes est interdite rue des Trois-Pierres, dans la partie comprise entre les rues de la Potente et de Laon, du 30 mai au 1er juillet, en raison des travaux de redressement du ruiseau des Pists. Elle sera déviée par les rues de Laon, du Général-Drouot et de la Potente.

2° **Rues Bolly et Saint-Eloi** : pendant deux mois, du 30 mai au 31 juillet, en raison des travaux de construction d'un égout et sera déviée par les rues des Omnibus, d'Hondschoote et des Cinq-Voies.

FETES DU CINQUANTENAIRE DE L'INSTITUT COLBERT. — Le Comité d'organisation rappelle que la soirée de gala a bien lieu à la date primitivement fixée, c'est-à-dire samedi 28 mai, au Théâtre Municipal, à 19 h. 45. Les autres parties du programme sont remises au dimanche 3 juillet.

ARTISANAT FRANÇAIS. — Permanence de la section mercredi, de 18 à 19 h., Salle des Artisans, Institut Colbert, rue de Gand; Adhésions, renseignements, contrat d'apprentissage, Brochure 137 pour les artisans électriciens.

TROUPE THEATRALE DES ARTISTES REUNIS. — Tous les mercredis, au siège, 10, rue du Sentier, répétition générale à 19 h. 30. Les jeunes gens et jeunes filles désirant faire du théâtre peuvent se faire inscrire ce jour-là.

CHORALE PAROISSIALE ST-JACQUES. — Ce mercredi, à 19 h. 30, répétition générale au local habituel.

MOUVAUX

LA FETE DES MERES

Comme les années précédentes le Comité des familles nombreuses de Mouvaux a tenu à honorer les mères en organisant une fête familiale à laquelle sont invitées toutes les familles mouvalloises. Nous donnons ci-dessous le programme de cette cérémonie qui aura lieu dimanche prochain 29 mai.

A 15 h., rassemblement des adhérents de la section des F. M., place de la Délivrance. Départ à 15 h. 30, pour la Mairie par les rues Jeanne-d'Arc, de Lille, Thiers et des Poilus. Réception des mères décorées, par ' Municipalité. Départ pour la Maison des Œuvres, quartier des Cent-Maisons, rue Saint-Pierre, où se dérouler la fête avec le concours de la Musique municipale, la Chorale Saint-Germain et la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc ». Lecture du compliment à la maman. Tirage des primes.

Les Mouvallois auront à cœur d'aider au succès de cette fête populaire en y assistants nombreux et en arborant le drapeau national.

ALLOCATIONS JOURNALIERES AUX FAMILLES DES MILITAIRES (Armée active). — Les familles de militaires qui se croiraient dans les conditions requises pour bénéficier de l'allocation militaire concernant les jeunes gens incorporables en octobre, peuvent se présenter à la Mairie (Guichet 4). Prière de se munir du livret de famille, certificats de salaires des membres de la famille vivant avec l'appelé et, s'il y a lieu, certificats médicaux, certificat d'imposition ou de non-imposition le cas échéant.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE OBLIGATOIRE. — Les enfants de 10 ans et jeunes gens de 20 ans sont obligatoirement tenus de se faire vacciner contre la variole au cours de cette année. Des opérations vaccinales gratuites auront lieu à l'Hospice Civil, rue de l'Hospice, aux jours et heures ci-après : Dimanche, de 9 h. 30 à 10 h. 30; lundi, de 15 à 16 h. Les assujettis qui auront été vaccinés au cours des séances sus-indiquées, devront se présenter à la séance de révision du dimanche 5 juin, de 9 h. 30 à 10 h. 30. Toutefois, il leur est loisible de satisfaire aux obligations de la loi en déposant à la Mairie (Guichet 4) un certificat de vaccination.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Jeudi, à 20 h. 30, répétition générale.

CHORALE ST-GERMAIN. — Répétition ce soir, à 20 h.

MARCQ-EN-BARŒUL

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi, de 9 à 10 h. pour le Bourg et de 14 à 15 h. pour le Pont.

AMICALE DES COMBATTANTS. — Rendez-vous pour les membres se rendant à la fête de l'O.M., dimanche prochain, à 14 h. 30, rue Nationale, chez Vest, pour assister au cortège.

HALLUIN

NOS SOCIETES EN EXCURSION. — L'excellente société halluinoise « La Philharmonie » effectuera une excursion à Blankenberghe le 10 juillet prochain. Elle y participera au festival permanent et donnera, sur le kiosque de la ville, une audition choisie.

A LA « LYRE HALLUINOISE ». — Répétition générale demain jeudi, à 19 h. 30, Café du « Lion d'Or », place de l'Eglise.

A LA « PHILHARMONIE ». — Exceptionnellement, la répétition hebdomadaire aura lieu samedi prochain 28 mai, à 19 h. 30, au local, « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles.

RONCQ

LES PROCESSIONS

C'est dimanche que la procession traditionnelle du T.-S. Sacrement effectuera sa sortie. A Saint-Piat, la grand'messe, avec exposition du Saint-Sacrement sera chantée à 10 h. Elle sera suivie de la procession.

Le pieux et gracieux cortège suivra l'itinéraire suivant: rues de Lille et de Bousbecque; propriété de M. Edouard Bonduel-Verkaeghe; parc de M. Tiberghien, où un reposoir sera édifié; rues du Billemont, du Docteur-Galissot et du Maréchal-Foch.

Beaucoup de fidèles participeront sans doute à cette belle manifestation de foi. Afin de donner plus d'éclat à la cérémonie, les paroissiens sont invités à orner et pavoiser leurs maisons.

LA FETE DES MERES

Inaugurée l'an dernier, grâce à l'initiative généreuse et dévouée d'un groupe de dames, cette fête des Mères, à la fois si gracieuse et si touchante, et à laquelle s'associent toutes les familles, aura lieu dimanche prochain, à Roncq-Centre, sous les auspices de l'Administration municipale. Les sociétés musicales de la commune y prêteront leur bienveillant concours. En voici d'ailleurs le programme:

A 15 h. 30, au terrain municipal des Sports, rue des Chats-Huants, rassemblement des enfants et des mères.

A 15 h. 45, départ du cortège de tous les enfants avec ou sans véhicules fleuris. Ce cortège suivra l'itinéraire suivant: rues des Chats-Huants, du Tamis, du Maréchal-Foch, du Docteur-Galissot, du Billemont, de Lille, jusqu'au Faubourg, puis retour vers la place de la Mairie où aura lieu la dislocation.

A 16 h. 30, place de la Mairie, grand concert; fête enfantine, distribution de friandises et de jouets; concours de ballonnets.

Toute la population voudra ce jour là s'associer à cette manifestation de reconnaissance envers les mamans, en arborant le drapeau national en leur honneur.

A LA « PHILHARMONIE ». — Aujourd'hui mercredi, répétition générale à 20 h., au siège, 254, rue de Lille.

A LA « FANFARE DU BLANC-FOUR ». — Ce soir, à 19 h. 45, à lieu à l'Café de l'Etoile rue de Lille.

LINSELLES

A la J.O.C.

Ce soir, au local, rue de Tourcoing, aura lieu la réunion mensuelle obligatoire de tous les jocistes. Ordre du jour: 1° Compte rendu sur la journée des militants du 22 mai; 2° Causerie sur les loisirs des jeunes travailleurs; 3° Partie récréative; jeux divers.

Tous les jeunes ouvriers sont cordialement invités à cette réunion.

BONDUES

Un homme pénètre dans un château et tente de frapper la cuisinière

Depuis le temps où il avait servi — durant une année environ — comme domestique, au château de La Fère, à Bondues, Jules Flament, 33 ans, sans domicile fixe, poursuivait de ses assiduités la cuisinière du château, Mme Herbaut, 40 ans, qui toujours, avait repoussé ses avances.

Or, elle était en train de dîner, lundi soir, quand Flament pénétrant dans la cuisine, saisit Mme Herbaut à la gorge et essaya de la frapper.

Aux cris poussés par la malheureuse cuisinière, une dame de compagnie, Mme Maignaux, survint et l'ancien domestique prit la fuite.

Malgré les recherches actives faites par la gendarmerie de Tourcoing, Flament n'a pu être retrouvé jusqu'ici.

BOUSBECQUE

LA FETE NATIONALE DES MERES

L'Administration municipale, d'accord avec le Comité directeur du groupement local des chefs de famille nombreuse vient d'arrêter le programme de la fête nationale des Mères, fixée cette année, au dimanche 29 mai. La messe annuelle « dite des Mamans » sera célébrée à 6 h. et comportera une allocution de circonstance; la procession de la Fête-Dieu empêchant cette année la célébration religieuse au cours de la grand'messe paroissiale.

A 15 h. 30, salle des fêtes de la Mairie, remise officielle par la municipalité des médailles de la Famille française à neuf nouvelles titulaires; vin d'honneur.

A 16 h., salle des fêtes de la rue des Bersaults, grande séance de famille organisée et offerte par le groupe des F. N. Toutes les familles adhérentes au groupement sont très cordialement invitées à cette belle réunion que clôturera, comme de coutume, une magnifique tombola.

La nouvelle promotion porte à 131 le nombre de mères titulaires de la médaille de la Famille française.

QUESNOY-SUR-DEULE

Le motocycliste victime d'un accident d'auto a succombé à ses blessures

Nous avons relaté hier l'accident survenu à Quesnoy-sur-Deûle au lieu dit « Le XXe Siècle », au cours duquel un motocycliste, M. Paul Deneubourg, 34 ans, demeurant à Quesnoy, avait été grièvement blessé par une automobile.

Transporté à l'hôpital de Comines, M. Deneubourg est mort mardi matin des suites de ses blessures.

Le Parquet est saisi de l'affaire et se transportera vraisemblablement sur les lieux.

L'ASSEMBLEE GENERALE de la Fédération des Syndicats d'initiative d'Artois, de Flandre et de Picardie

L'assemblée générale de la Fédération du Nord des Syndicats d'initiative aura lieu le dimanche 29 mai, à l'Hôtel de Ville de Valenciennes (salle des Abeilles). Elle sera présidée par M. René Reubrez, membre du Conseil supérieur du tourisme et du conseil d'administration de l'Union des Fédérations des Syndicats d'initiative de France et des colonies, président de la Fédération du Nord.

Cette assemblée générale sera précédée d'une excursion dont nous avons donné l'itinéraire.

AROME PATRELLE
Donne au Bouillon goût exquis bête coutume dorée

ASPIRINE
USINES du RHÔNE
LES COMPRIMÉS SONT DOSÉS A 0 gr. 50
LE MEILLEUR DOSAGE POUR LE MEILLEUR PRIX

LILLE

UN VOYAGE D'ETUDE MÉDICALE DANS LES VOSGES

Les étudiants de la Faculté libre ont fait les 21, 22 et 23 mai, leur premier voyage d'étude médicale sous la direction des professeurs Langeron et Favreau.

Ils ont été reçus d'une façon très aimable par les directeurs et les médecins des Stations thermales vosgiennes.

A Vittel, ils ont apprécié une très jolie conférence du docteur Paillard, médecin de la station, professeur à l'école de médecine de Clermont-Ferrand. Le docteur Boigry leur a fait visiter les thermes et le splendide parc de la Station.

A Contrexéville, les docteurs Boursier et Bricou leur ont souhaité très aimablement la bienvenue en attirant leur attention sur les avantages réels de la cure pour les arthritiques et les rénaux.

A Luxeuil, ce sont les docteurs Langenhagen et Piera qui les ont reçus.

Plombières était la dernière étape de leur voyage. Reçus par le Maire et le docteur Hagen, ils ont visité avec intérêt cette belle station qui date des Romains.

Le retour fut très pittoresque par Gérardmer, Nancy et Verdun.

De nombreux discours ont été prononcés qui font ressortir l'intérêt de ces voyages qui permettent aux médecins et aux étudiants de se rendre compte personnellement de nos merveilleuses installations thermales.

Les étudiants ont chaleureusement remercié leurs maîtres et pleins d'enthousiasme leur ont demandé d'étudier d'ors et déjà l'organisation d'un prochain voyage.

A la Société Industrielle

M. Marcel Barret, ingénieur des Arts et Manufactures, chef du mouvement adjoint à la Compagnie du chemin de fer du Nord à Paris, fera à l'assemblée générale de la Société Industrielle, le jeudi 26 mai, à 17 h., une conférence sur: « La mine et le rail: problèmes ferroviaires de la desserte des houillères ». (Projections). — Un train rapide de voyageurs sur le Nord en 1932 (film).

M. Alfred Berran, directeur fondateur de la Compagnie des organisateurs comptables, fera, à la séance mensuelle du Comité des études commerciales, industrielles, coloniales et maritimes, le vendredi 27 mai, à 17 h., une conférence sur: « La comptabilité au service des affaires ».

On peut se procurer des invitations pour ces conférences au Secrétariat de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Une excursion du Comice agricole d'Alost

Demain, jeudi 26 mai, une délégation du Comice agricole d'Alost, forte d'environ 150 personnes, viendra, sous la conduite de son président, M. Louis Callebaut, bourgmestre de Nieuwerkerken-lez-Alost, la station expérimentale agricole de Cappelle.

Vers 9 h. 30, elle déposera une gerbe au monument des fusillés à Lille. On sait que parmi les fusillés figure M. Sylvère Verhulst, originaire de Nieuwerkerken. Les membres du Comice agricole d'Alost seront ensuite reçus par les Amitiés franco-belges du Nord et un vin d'honneur leur sera offert en la salle de l'Orphéon.

Un vol dans une bijouterie

Lundi, entre 13 et 14 h., un individu, qui s'était introduit dans la bijouterie Bloch, 116, rue Nationale, s'est emparé d'un plateau contenant 20 chevalières en or, d'une valeur totale de 6.111 fr. Le commissaires du 2e arrondissement a ouvert une enquête pour établir la façon d'opérer du cambrioleur, qui est activement recherché.

NE GARDEZ
plus ce secret, Madame, Dites à vos amies les économies réalisées par l'emploi des margarines LILLA et NETTA. Dépositaires: Demeyère, 24, rue du Bois, Roubaix; Figeac, 22, rue du Haze, à Tourcoing. 97d

EVIAN
EAU DE RÉGIME
Goutte — Rhumatismes

Le Congrès des planteurs de betteraves, à Douai

Nous avons énuméré lundi quelques-unes des décisions adoptées par les planteurs de betteraves du Nord et du Pas-de-Calais, au cours de leur réunion de dimanche, à l'Hippodrome de Douai.

Le Congrès a également décidé: 1. De demander à tous les planteurs de consentir à la Commission interdépartementale betteravière une délégation lui donnant mandat de signer en leur nom leurs contrats de betteraves; 2. De donner mandat à la Commission de décider une réduction des ensemencements de betteraves si les fabricants de sucre n'admettent pas de consentir un partage juste et équitable du prix du sucre entre la sucrerie et la culture; 3. D'organiser des groupements coopératifs de vente en commun des betteraves partout où ce sera possible; 4. De demander au Parlement le vote immédiat de textes législatifs réglementant: les discussions de contrats de betteraves, le contrôle des réceptions, la production et l'importation des graines de betteraves à sucre.

Toutes ces décisions furent prises à l'unanimité.

VENTE RÉCLAME AU PRIX DE REVIENT, DU STOCK LE PLUS IMPORTANT DE LA RÉGION
Paul FACQ-HILST, 10, rue Royale
Collections de Meubles d'art. - Meubles de série - Meubles de fantaisie. - Appareils d'éclairage. - Tapis. - Objets d'art. 25998

EVIAN
PLAGE - GOLF - CASINO
HOTEL SPLENDIDE
OUVERT
HOTEL ROYAL
OUVERTURE : 15 JUIN

La raison de votre lassitude

L'influence printanière

Lorsqu'un enfant est chétif ou anémié, les docteurs l'envoient sur nos plages du Nord où l'air marin saturé d'iode a vite fait de le transformer. En cette saison, où tout le monde se plaint plus ou moins de fatigue générale, de dépression physique, signalons tout le bien qu'on retirera d'une cure iodée de quelques semaines faites chez soi, sans aucun dérangement. Prix à l'intérieur, l'iode est un merveilleux purificateur du sang, un « nettoyeur » de l'organisme, un désintoxiquant et un tonique. Son action est générale et profonde. Il brûle tous les poisons, tous les déchets accumulés pendant l'hiver; c'est un véritable coup de balai qu'il donne dans toute notre économie et nous sortons de cette cure épurés, rafraîchis, fortifiés. Une précaution à prendre: l'iode à l'état naturel étant toxique, il faudra faire cette cure au moyen de la Vasculose Corset, combinaison iodée inoffensive même pour les organismes les plus intolérants pour l'iode. On trouve ce médicament chez tous les pharmaciens: le flacon 10 fr. 60; le double flacon 16 fr. 95. 110d

Tapis Français
Tapis d'Orient
COLLECTIONS VARIÉES AUX MEILLEURS PRIX
MEUBLES
DÉCORATION AGENCEMENTS
à l'Ameublement Général
Etabts DHAINAUT
(Téléphone : 5-59)
57-59-59 ter, r. Nationale
LILLE 24016

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

Audience du mardi 24 mai 1932

Présidence de M. Pommerol

— **Abus de confiance.** — Marcel Richer, 39 ans, mécanicien à Lille, était inculpé du détournement de 1.361 francs au préjudice du Syndicat Unitaire des Chemins de Fer du Nord, dont il fut le secrétaire. Il a été condamné à 100 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis; le Syndicat a obtenu à titre de dommages-intérêts la somme de 1.361 fr.

— **Coups.** — Albert Bouriez 40 ans, négociant à Tourcoing, était inculpé d'avoir frappé un sieur Albert Pottier; il a été condamné à 16 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis; la victime a obtenu 1 franc à titre de dommages-intérêts.

LA BOURSE - LILLE
CLOESEN et SON ORCHESTRE
REPAS COMPLET EXCELLENT 15 fr. 004
GROCK débutera au CASINO de Roubaix, le VENDREDI 27 Mai, en Soirée
Retenez vos places. Location ouverte. 902

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

TOURCOING. — Paroisse Notre-Dame de Lourdes. — La section de Jeunesse catholique de la paroisse organise une séance récréative samedi 28 mai, à 19 h.30 et dimanche 29, à 18 h., salle Jeanne d'Arc, 18, rue Montagne. Au programme: « Les Bernarons ont une auto », comédie en 3 actes de E. Ritier; trois heures de fou-rire.

Les membres de la J.C. y sont particulièrement invités. Prix des places: 5 et 2 fr. On peut réserver ses places chez M. Clément, imprimeur, 29, rue La Fontaine, Tourcoing.

COLISÉE
VENDREDI, débuts de
BOUCOT
EN PERSONNE
et DEUX ATTRACTIONS
A L'ÉCRAN :
Un grand film français
Le Marchand de Sable
LOCATION OUVERTE

SPLENDID-CINE Rue des Anges Tél. 14.40
CE SOIR à 20 h. 30. — Séance supplémentaire. Le grand succès
LA RONDE DES HEURES
avec André Baugé

SUCRES. — Paris, 24 mai. — Clôture. — Tendance : calme. — Courant, 223 à 223.50 ; prochain, 222.50 à 223 ; juillet, 222.50 ; août, 222.50 ; septembre, 127.50 ; 3 d'octobre, 210.50 ; 3 de novembre, 210.50 à 211, tous payés ; Disponible cote officielle, 223 à 224.

CAFÉS. — Le Havre, 24 mai. Clôture. — Tendance: soutenue. Ventes: 1.000. — Mai, 259.75 ; juin, 259.50 ; juillet, 257.75 ; août, 257.25 ; septembre, 255 ; octobre, 253.50 ; novembre, 254 ; décembre, 251.25 ; janvier, 250.75 ; février, 250.75 ; mars, 248.50 ; avril, incoté.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS du 24 (Clôture)

Blés. — Tendance soutenue. — Cote officielle, 173.00; courant, 179.00 payé; prochain, 172.50 à 172.25 payés; 4 de mai, 162.00 à 166.00; juillet-août, 149.00; 3 d'août, 139.00 payé; 3 de septembre, 138.00; 3 d'octobre, 138.50 payé.

Farines. — Tendance sans affaires. — Fleur de consommation, 256.00; courant, incoté; prochain, 212.00 vendeur; 4 de mai, 204.00 vendeur; juillet-août, incoté; 3 d'août, 182.00 vendeur; 3 de septembre, 180.00 à 181.00; 3 d'octobre, 180.00 à 181.00.

Avoines. — Tendance soutenue. — Courant, 114.50 payé; prochain, 114.00 payé; 4 de mai, 107.50 à 108.00; juillet-août, 100.50 payé; 3 d'août, 90.50 à 91.00; 3 de septembre, 88.50 à 89.00; 3 d'octobre, 89.00 à 89.25.

Seigles et orges. — Tous incotés.

T. S. F.

Programmes du Mercredi 25 Mai

RADIO P.T.T. NORD LILLE. — 12 h. 30. — Concert : Marche grecque (Louis Ganne); Danse des Mirlitons (Gille Sard); Jeanne d'Arc, suite (Benjamin Godard) : a) Ronde lorraine; b) Carillon) c) Marche du sacre; Le Petit Duc, fantaisie sur l'opéra-comique (Lecocq); Les fleurs que nous aimons, mélodie (Grémieux); Le rêve passe, chansons marche (Helmer).

11 h. 30. — Informations, cours.

15 h. — Relais de l'Ecole Supérieure des P.T.T.

17 h. 5. — Relais de l'Ecole Supérieure des P.T.T.

19 h. — Musique reproduite.

19 h. 15. — Cours, informations.

19 h. 30. — Un quart d'heure de films: Etre gauche (Bos); La Vagabonde (Boze), orchestre Muscite.

19 h. 45. — Informations, résultats du tirage des primes de la veille.

20 h. à 21 h. — Concert : M. Rieffler, de l'Opéra-Comique : Le cor, La chanson des blés d'or, La vieille maison, Marger reste au village, Le pionnier moderne, Gavrad, de l'Empire de Paris; La Matchatzoulne, A-t-elle attendu, Suzon la blanchisseuse, Je regarde les magasins, Une Gloire de la Chanson Française, Mme Esther Lekain : Bordeur Mimi, La bergère apprivoisée, Catherine, Ne dis rien, Un as de la T.S.F., et du phono, M. Jean Lumière: Je rêve, Lelin Lehlein, Les émigrants, Malgré moi, Le piano d'accompagnement sera tenu par Mme Le Bossé.

21 h. — Tirage des primes.

21 h. 05 à 22 h. — Concert : Corrière tartare (Scassola); Idylle passionnelle (Rariazade); Les vingt-huit jours de Clairette, fantaisie sur l'opéra-comique (Roger); Vénitia, valse (Lowlblian); Petite sérénade (Gandolfo) La fille du tambour-major, fantaisie sur l'opéra-comique (Offenbach).

22 h. — Heure des auditeurs.

RADIO-PARIS (13,5 et 72 kw. 1.724,1 m.). — 7 h. 45, musique enregistrée : L'Arlésienne, suite (Bizet). — 12 h., conférence par M. Chevalliot, professeur au Lycée Henri IV, sur « L'évolution de l'enseignement secondaire féminin ». — 12 h. 20, musique enregistrée : « Le jour et la nuit » : 1. Daphnis et Chloé : Le lever du jour (Maurice Ravel); 2. Aubade du Roi d'Ys (Lalo) : M. Michelletti; 3. Sérénade de l'amant jaloux (Grétry); M. Gabriel Paulet; 4. Peer Gynt : Au matin (Grieg); 5. Hymne à la nuit (Rameau), par la chorale « La Legia »; 6. Aubade d'amour (Monti) : M. Marcel Darrieux; 7. Sérénade de Don Juan (Mozart) : Roger Bourdin; 8. Sous la lune (Kadelbur); 9. Sérénade mexicaine (Ponce) : Mme Nora Kaldy; 10. Nocturne (Jean Sarrasate), Mme Marie Mercier; 11. Les 3 Sérénades de Don Quichotte (Massenet) : M. de Mazzoli; 12. En la nuit (Madison) : Mme Raquel Meller; 13. Chant d'après-midi (Cuvillier) : André Baugé; 14. Sérénade andalouse (Chopin-Godard) : Marcel Darrieux; 15. Ronde de nuit (Glinka) : M. Chaliapine; 16. Sérénade (Bohm) : Mme Madeleine Sibille; 17. Soir (Gabriel Fauré) : M. Panzera; 19. Chère nuit (Bachelet) : Mme Nanon Vallin; 20. Nocturne (César Franck) : M. Endrèze; 21. Sérénade (Schubert) : Mme Nanon Vallin; 22. Sérénade (Gounod) : Roger Bourdin. — 19 h., douzième conférence pour l'enseignement sursis; le Syndicat a obtenu à titre de dommages-intérêts la somme de 1.301 fr.

— **Coups.** — Albert Bouriez 40 ans, négociant à Tourcoing, était inculpé d'avoir frappé un sieur Albert Pottier; il a été condamné à 16 fr. d'amende avec le bénéfice du sursis; la victime a obtenu 1 franc à titre de dommages-intérêts.

LA BOURSE - LILLE
CLOESEN et SON ORCHESTRE
REPAS COMPLET EXCELLENT 15 fr. 004
GROCK débutera au CASINO de Roubaix, le VENDREDI 27 Mai, en Soirée
Retenez vos places. Location ouverte. 902

MAINTENANT votre dentier ne sera plus une source d'ennuis
Grâce au " Milton " vous le maintiendrez indéfiniment à l'état de neuf
Si vous portez un dentier, vous avez souvent déploré la difficulté qu'on a pour l'entretenir. Les brossages au savon ou avec des poudres spéciales ne parviennent pas à nettoyer à fond l'appareil. Les dents jaunissent ou se ternissent. Une pellicule graisseuse se fixe sur la plaque. Mais, aujourd'hui, nous avons le " Milton " - un produit unique pour l'entretien des dentiers. Versez simplement une demi-cuillerée à café de Milton dans un verre d'eau et déposez, en vous couchant, votre appareil dans cette solution. Milton agit comme par enchantement! Le matin vous trouverez un dentier net, propre, étincelant, d'un contact frais et agréable. La couche graisseuse, les taches - même les taches de tabac - ont disparu. C'est merveilleux.
Vous pouvez essayer cette méthode pour 5 fr. seulement - le prix d'un petit flacon de Milton. Elle vous procurera un confort insoupçonné. Faites-le dès aujourd'hui.
Le Milton est en vente dans toutes les pharmacies, en flacons à 5 fr. 15 fr. et 25 fr. Chaque flacon est accompagné de la brochure mode d'emploi.
Si vous désirez recevoir une intéressante brochure de 44 pages, écrivez à M. C. Gaudin, Dr en Pharmacie, 46, rue du Bac, Asnières (Seine), qui vous l'enverra gratuitement.

Chronique de la "Radio"

LA LUTTE TECHNIQUE CONTRE LES PARASITES (Suite)

LES APPAREILS DE DIATHERMIE

Le schéma de principe de cet appareil ayant servi aux essais, est indiqué dans le croquis fig. 3.

La tension de 220 volts du réseau de distribution était élevée à 3.000 volts pour le transformateur T et provoquait des étincelles dans l'éclateur fractionnée E. Ces étincelles provoquaient des courants de haute fréquence dans le circuit constitué par les condensateurs C 1 et C 2 et une partie de l'inductance L.

Cette inductance fonctionnant en résonateur, des effluves se produisaient à l'extrémité L.

On peut modifier le fonctionnement de l'appareil en modifiant les résistances R 1 R 2 intercalées dnas le primaire.

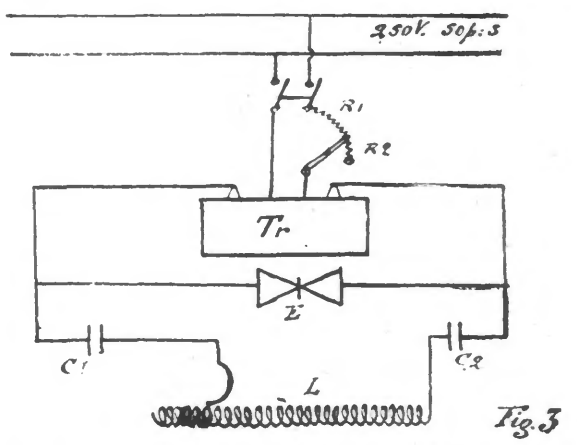

Fig. 3

Appareils récepteur alimenté par des accumulateurs.

Les premières expériences ont été faites au moyen de l'appareil récepteur placé dans la salle voisine de celle où était situé l'appareil de diathermie.

Le récepteur était alimenté au moyen d'accumulateurs.

La distance entre le récepteur et le dispositif perturbateur était d'une vingtaine de mètres.

Toute réception, même celle des postes parisiens était impossible.

L'éclairage de la salle dans laquelle était placé l'appareil récepteur était assuré par une ligne branchée entre phase et neutre sur l'installation à 220 volts alimentant l'appareil de diathermie. Au cours de nombreuses tentatives faites pour éliminer les effets perturbateurs, il fut constaté que ceux-ci étaient fortement diminués lorsque cette ligne était complètement isolée du réseau de distribution.

Cette constatation conduisit à la conclusion suivante :

Les oscillations de haute fréquence engendrées dans l'appareil de diathermie se transmettaient, probablement par suite de la capacité entre enroulements aux fils connectés au primaire du transformateur T, fils qui fonctionnaient comme antennes par rapport à l'appareil récepteur.

Nous rappelons que de nombreuses constatations du même genre ont été faites au cours des essais entrepris au Laboratoire Central pour l'élimination des divers parasites industriels.

Pour éviter cette propagation des courants de haute fréquence le long des divers conducteurs électriques traversant les salles où étaient effectués les essais, on a placé deux condensateurs de deux microfarads connectés en série en dérivation aux bornes du primaire du transformateur, l'armature commune étant mise à la terre.

Dans ces conditions, les perturbations ont été sinon complètement arrêtées, du moins leur intensité a été suffisamment affaiblie pour permettre dans de bonnes conditions la réception de postes éloignés (Daventry, par exemple).

Il importe toutefois de signaler que le dispositif ne présentait tout son effet qu'à condition de placer les condensateurs aussi près que possible des bornes primaires du transformateur et de faire aussi courte que possible la connexion de prise de terre.

Appareil récepteur alimenté par le secteur

Les essais ont été conduits comme ci-dessus, l'appareil étant alimenté par un redresseur branché au réseau d'éclairage sans aucun dispositif de protection, la réception de toute émission radiotéléphonique était impossible.

Le dispositif de protection utilisé sans le cas de l'appareil récepteur, alimenté par accumulateurs, tout en amenant une diminution sensible du bruit causé par les perturbations se montrait insuffisant pour permettre de bonnes réceptions.

Il a suffi de placer, en outre, en dérivation aux bornes du redresseur reliées au secteur, un système de deux condensateurs de 2 microfarads, l'armature commune étant mise à la terre pour permettre la réception des émissions radiotéléphoniques parisiennes et étrangères.

Les résultats de ces essais sont traduits quantitativement dans le tableau suivant :

Réception de Daventry

Déviation de l'aiguille du milliampéremètre du voltmètre amplif.	
Cadre au maximum	100
Cadre au minimum	0
Déviation de l'aiguille du milliampéremètre du voltmètre amplif.	
Cadre au minimum, appareil perturbateur en marche	100
Cadre au minimum, appareil perturbateur en marche, condensateurs aux bornes du primaire	85
Cadre au minimum, appareil perturbateur en marche, condensateurs aux bornes du primaire et du redresseur	0

Il convient de remarquer que dans ces expériences la disposition des appareils était celle que la position du cadre pour l'extinction du poste de Daventry, se trouvait une position de réception maximum pour les parasites.

Appareils récepteurs sur antenne

Les essais précédants se rapportent à des appareils recevant sur cadre. Ils ont été repris avec appareil sur antenne.

L'antenne était une antenne intérieure de 3 fils, ayant environ 9 mètres de longueur. L'appareil récepteur était du type à 4 lampes. Il est à noter que tout le système récepteur était placé dans une pièce différente de celle où se trouvait l'appareil de diathermie mais que l'éclairage de cette salle était branché sur le même réseau de distribution que l'alimentation de l'appareil perturbateur.

On a constaté que l'appareil récepteur alimenté par le secteur au moyen d'un redresseur, l'utilisation des dispositifs mentionnés dans le cas des appareils à cadre (système de deux condensateurs avec le milieu à la terre aux bornes d'alimentation de l'appareil de diathermie et aux bornes du redresseur) étaient insuffisants pour assurer une bonne réception.

En coupant, en outre, la prise de terre de l'antenne par un condensateur de 2 microfarads, on pouvait assurer une réception convenable des postes parisiens, mais la réception des postes éloignés restait troublée.

En définitive, on peut dire que pour les postes fonctionnant sur antenne, il n'a été trouvé aucun disp